

Communiqué Loiselet & Daigremont

Première en matière d'environnement :

Loiselet & Daigremont organise la collecte des piles usagées... À domicile !

Depuis plusieurs années, Loiselet & Daigremont alerte les pouvoirs publics et les professionnels de l'environnement sur la nécessité de réfléchir à un système de collecte et de recyclage des piles satisfaisant et cohérent. Sans réponse de leur part, la direction du groupe a décidé de prendre les choses en main...

Paris, le 19 avril 2010

Des chiffres alarmants : 800 millions de piles utilisées en France chaque année, dont la plupart à domicile. Seulement 1/3 de ces piles sont collectées pour être recyclées.

15 % repartent dans la nature sans avoir été utilisées.

Une situation non satisfaisante : malgré le décret de 2001 qui impose aux professionnels de collecter, transporter et recycler les piles, les consommateurs ne passent pas à l'acte. Les points de collecte prévus à cet effet restent très peu utilisés.

Dans sa lettre trimestrielle n° 86 de juillet 2008 (PJ), Loiselet & Daigremont a lancé un appel et cherché une solution globale, efficace, viable pour l'environnement et économiquement acceptable pour tous. En plein coeur du Grenelle de l'environnement, l'appel est resté sans réponse.

En faisant le parallèle avec la collecte des ordures ménagères, Loiselet & Daigremont crée un système de collecte de piles au pied des immeubles.

« Nous avons passé un accord avec les électriciens qui interviennent régulièrement dans les immeubles, dans lequel ils s'associent à notre démarche, et s'engagent à assurer la collecte des piles usagées lors de leur passage dans les immeubles » explique Philippe Loiselet, directeur général de Loiselet & Daigremont.

Totalement économique pour les copropriétaires (le seul investissement résidant dans un boîtier de collecte (image jointe), dont le coût ne dépasse pas 50 €), cette solution est simple et efficace. Chaque immeuble doit simplement s'équiper d'un conteneur à piles, les électriciens se chargeant de cette collecte à domicile.

Ce système est mis en place dans le cadre d'un accord Gold signé avec les entreprises d'électricité (Accord ElectroGold en pièce jointe).

Si la collecte des piles et ampoules utilisées dans les parties communes est encouragée par les pouvoirs publics et par la filière du recyclage, c'est la première fois qu'un vrai système de collecte à domicile est mis en place chez les particuliers... de façon quasi gratuite.

Le succès de l'opération est désormais entre les mains des résidents d'immeubles. Car pour que le système fonctionne de façon optimale, il faut changer les mentalités et transformer un geste anodin (celui de jeter ses piles dans la poubelle), en un geste citoyen (placer ses piles dans le boîtier de l'immeuble).

Fidèle à sa volonté d'innovation et à son slogan (Bien dans mon Immeuble !), Loiselet & Daigremont propose une solution simple et économique, qui prend véritablement en compte la **protection de l'environnement** et du **bien-être des résidents**.

Contact Presse : Philippe Loiselet : 01 41 22 55 27 - philippe.loiselet@l-d.fr

Stéphanie Glénat-Cassan : 06 11 60 75 68 - sglcassan@noos.fr